

Transmission intergénérationnelle et pratiques linguistiques plurielles dans les familles belgo-philippines en Belgique

Introduction

Les travaux de ces dernières décennies sur les familles « mixtes » (c'est-à-dire dont les membres ont des « origines ethniques et/ou nationalités différentes »¹) se sont penchées sur les facettes variées de la vie familiale telles que la formation du couple², la dynamique conjugale³ et la transmission intergénérationnelle⁴. Vatz Laaroussi définit cette dernière comme « l'ensemble des dynamiques qui articulent, à l'intérieur d'un même individu mais aussi au sein d'une famille, les changements, transferts, métissages, ajustements et négociations entre des valeurs, des pratiques et des représentations »⁵. Cette transmission englobe ainsi des questions linguistiques et identitaires concernant les enfants des couples mixtes, dont les perspectives sont rarement prises en compte⁶ ou croisées avec celles de leurs parents⁷.

Pour apporter un nouvel éclairage sur la transmission intergénérationnelle au sein des familles mixtes, le présent article se penche sur les pratiques linguistiques adoptées par les familles belgo-philippines de Belgique. Par définition, un des parents de ces familles est un(e) migrant(e) originaire des Philippines. En 2017, on recensait 4,398 migrants philippins sur le

¹ DE HART, Betty ; WIBO VAN Rossum ; SPORTEL, Iris, « Law in the everyday lives of transnational families: an introduction », *Oñati Socio-Legal Series*, vol. 3, n° 6, 2013, pp. 991-1003 (voir p. 995).

² Par exemple, FRESNOZA-FLOT, Asuncion ; RICORDEAU, Gwenola, *International marriages and marital citizenship. Southeast Asian women on the move*, Abingdon : Routledge, 2017, 204 p. ; LE BAIL, Hélène ; LIEBER, Marylène ; RICORDEAU, Gwenola, « Migrations par le mariage et intimités transnationales », *Cahiers du Genre*, n° 64, 2018, pp. 5-18.

³ Par exemple, SANTELLI, Emmanuelle ; COLLET, Beate, « Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n°1, 2003 : <<http://remi.revues.org/355>>.

⁴ Par exemple, LE GALL Josiane ; MEINTEL, Deirdre, « Liens transnationaux et transmission intergénérationnelle : le cas des familles mixtes au Québec », n° 57-58, 2011, pp. 127-143.

⁵ VATZ LAAROSSI, Michèle, « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec », *Enfance Familles Générations*, n° 6, 2007 : <<http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n6/index.html>>.

⁶ Une exception est UNTERREINER, Anne, *Les enfants des couples mixtes. Liens sociaux et identités*, Rennes : PUR, 306 p.

⁷ MEYER, Maki, *Mixed families: the joint construction of cultural identity within intercultural/interracial migrant families in Australia*, thèse de doctorat, Université de l'Australie de l'Ouest, 2017.

territoire belge, en majorité des femmes⁸. Ces dernières viennent souvent en Belgique dans le but de former un couple avec un Belge : par exemple, 2,228 femmes au total sont parties des Philippines entre 1999 et 2012 pour rejoindre leur mari ou fiancé belge en Belgique⁹. En 2012, 17,2 pour cent des mariages célébrés en Belgique étaient internationaux ou concernaient des couples mixtes¹⁰, et un pour cent de ces unions internationales (soit 65 au total) impliquaient des Philippins.¹¹

Les familles mixtes des migrants philippins en Belgique offrent un terrain d'étude intéressant d'un point de vue empirique car les Philippines sont un pays multilingue où sont actuellement parlées plus de 100 langues différentes¹², tandis que la Belgique est quant à elle un pays plurilingue divisé en trois communautés linguistiques : la Communauté flamande, la Communauté francophone et la Communauté germanophone. Du fait de ces contextes sociolinguistiques pluriels, on peut s'attendre à ce que les couples belgo-philippins adoptent un comportement ouvert vis-à-vis de la question de la transmission linguistique. Est-ce vraiment le cas ? Quelles pratiques linguistiques observe-t-on dans ces familles ? Dans quelle façon ces pratiques affectent-elles en retour leurs enfants ?

Pour y répondre, le présent article examine les expériences des parents et de leurs enfants. Dans un premier temps, une revue des travaux sur les pratiques linguistiques au sein des familles mixtes et une description des méthodes de recueil des données ainsi que les personnes interviewées en Belgique sont présentées. Dans un deuxième temps, l'article dévoile les facteurs entremêlés qui influencent les pratiques linguistiques chez les familles belgo-philippines et regarde également les conséquences de ces pratiques sur les enfants à travers de leurs propres points de vue. Enfin, il propose une réflexion sur le pouvoir des facteurs macro-, meso- et micro-sociaux dans la dynamique linguistique au sein des familles mixtes.

⁸ STATBEL (Direction générale Statistique), *Population au 1er janvier : population par nationalité et par sexe*, 2017 : <<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>>.

⁹ CFO (Commission on Filipinos Overseas), *Number of Filipino spouses and other partners of foreign nationals by country (Belgium): 1993-2012*, Manille : CFO, 2014.

¹⁰ STATBEL, *Age moyen des conjoints au mariage selon la nationalité, par région et par province*, 2012 : <<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mariages-et-divorces/mariages/plus>>.

¹¹ STATBEL, *Nombre de mariages selon la nationalité des étrangers ayant épousé un(e) conjoint(e) belge*, 2012 : <<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mariages-et-divorces/mariages/plus>>.

¹² MCFARLAND, Curtis, « The Philippine language situation », *World Englishes*, vol. 23, n° 1, 2004, pp. 59-75 (voir p. 60).

Les pratiques linguistiques des familles mixtes

Les travaux sur les familles mixtes traitent plus souvent la question de transmission linguistique intergénérationnelle afin de comprendre non seulement la construction identitaire des enfants issus de cette unité sociale mais aussi la dynamique conjugale. Les résultats de ces études montrent la diversité et la complexité des pratiques langagières chez les familles mixtes ainsi que les facteurs qui les façonnent.

En fonction du contexte national, les familles mixtes peuvent devenir monolingues, bilingues ou plurilingues. En France par exemple, la politique assimilationniste envers les étrangers et immigrants fait que « la transmission d'une seule langue » demeure « une pratique fréquente »¹³ et c'est la langue française qui est le plus souvent utilisée¹⁴. Cette « faible transmission » linguistique contraste avec la situation en Allemagne où l'Etat a longtemps considéré l'immigration comme « temporaire » et dans lequel beaucoup des couples mixtes transmettent leurs langues à leurs enfants¹⁵. A part l'Allemagne, d'autres nations dites « ethniques » comme le Japon encouragent également cette transmission langagière dans les familles mixtes. Pourtant, si les enfants des familles mixtes ne maîtrisent pas la langue de leur pays de résidence, ils rencontrent souvent des difficultés à s'insérer dans le système scolaire et dans le marché du travail de leur pays¹⁶. Par contre, dans les pays multilingues comme le Canada où une politique étatique encourage la diversité linguistique, nous constatons une tendance au bilinguisme et au multilinguisme dans les familles mixtes¹⁷, ce qui facilite l'incorporation sociale de leurs enfants. Dans d'autres sociétés caractérisées par une diversité linguistiques et ethniques, les couples mixtes ont la possibilité et le choix d'exposer leurs enfants à plusieurs langues différentes¹⁸.

¹³ LE GALL, Josiane, *Transmission identitaire et mariages mixtes : recension des écrits*, document de travail, 2003, 77 p. (voir p. 19).

¹⁴ DE HEREDIA-DEPREZ, Christine, « Le plurilinguisme des enfants à Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 5, n°2, 1989, pp. 71-87.

¹⁵ UNTERREINER, Anne, « La transmission de la langue du parent migrant au sein des familles mixtes : une réalité complexe perçue à travers le discours de leurs enfants », *Langage & Société*, n° 147, 2014, pp. 97-109. Voir aussi UNTERREINER, *op. cit.*, 2015.

¹⁶ Pour le cas du Japon, voir SUZUKI, Nobue, « Outlawed children: Japanese Filipino children, legal defiance and ambivalent citizenships », *Pacific Affairs*, vol. 83, n° 1, 2010, pp. 31-50.

¹⁷ LE GALL, *op. cit.*, 2003 ; LE GALL, Josianne ; MEINTEL, Deirdre, *Quand la famille vient d'ici et d'ailleurs. Transmission identitaire et culturelle*, Québec : PUL, 2014, 166 p.

¹⁸ THERRIEN, Catherine, *En voyage chez soi : trajectoires de couples mixtes au Maroc*, Québec : PUL, 2014, 258 p.

Ainsi, comme le souligne Unterreiner, « les logiques de transmission parentale sont ancrées dans un contexte national particulier »¹⁹.

Même dans des états qui n'encouragent pas la transmission linguistique dans les familles mixtes, quelques couples décident malgré tout de transmettre leurs langues à leurs enfants, une pratique influencée par le rapport de pouvoir au sein du couple²⁰. Si les partenaires occupent chacun une place égale dans la prise de décision, la transmission linguistique intergénérationnelle au sein de la famille se passe généralement sans heurt. Pourtant, dans la plupart des cas, on observe des rapports inégaux de pouvoir dans les familles mixtes et une division inégale du travail domestique, qui sont souvent suscités par la dépendance légale et économique du migrant(e) vis-à-vis de son partenaire citoyen notamment au début de sa migration²¹. Il n'est pas surprenant que dans cette situation d'inégalités au sein de couple ce soit la langue du parent citoyen qui est transmise le plus souvent aux enfants²². D'autres facteurs qui façonnent la dynamique de transmission linguistique dans les familles mixtes trouvent leur origine au niveau individuel. Par exemple, dans les familles vietnamiens-chinois en Chine, Grillo a constaté que la dynamique de transmission résulte de la détermination des femmes vietnamiennes à parler leur langue avec leurs enfants, de leurs « interactions avec d'autres Vietnamiens en Chine » et de leurs pratiques transnationales²³.

En outre, on peut noter que les pratiques linguistiques au sein des familles mixtes changent au cours de temps et en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, chez les familles mixtes en Roumanie, Dumănescu a constaté trois situations significatives pendant lesquelles les parents et plus tard leurs enfants doivent décider quelle(s) langue(s) utiliser et mettre en valeur : l'arrivée de l'enfant dans la famille, l'entrée de l'enfant dans la vie scolaire et la suite de ses études (secondaires et universitaires)²⁴. « Négociations, explorations, compromis » font partie de ce

¹⁹ UNTERREINER, *op. cit.*, 2014 (voir p. 107).

²⁰ VARRO, Gabrielle, *La Femme transplantée : une étude du mariage franco américain en France et le bilinguisme des enfants*, Lille : PUL, 1984, 190 p.

²¹ STRASSER, Elisabeth ; KRALER, Albert ; BONJOUR, Saskia ; BILGER, Veronika, « Doing Family », *The History of the Family*, vol. 14, n° 2, 2009, pp. 165-176.

²² LE GALL, *op. cit.*, 2003.

²³ GRILLOT, Caroline, *Volées, envolées, convolées... Vendues, en fuite ou re-socialisées : les « fiancées » vietnamiennes en Chine*, Bangkok/Paris : IRASEC/Connaissances & Savoirs, 2010, 408 p. (voir p. 302).

²⁴ DUMĂNESCU, Luminița, « Being a child in a mixed family in nowadays Transylvania », *Romanian Journal of Population Studies*, n° 2, 2015, pp. 83-102.

processus²⁵ et révèlent les rapports de pouvoir dans le couple et la place des enfants au sein de ceux-ci.

Globalement, chaque couple mixte adopte des stratégies dépendant du contexte social pour transmettre leur héritage linguistique à leurs enfants. Pour les couples qui décident de valoriser la langue de leur pays de résidence, il est intéressant de remarquer d'un part le pouvoir structurant des politiques d'immigration et linguistiques de cette société et d'autre part l'influence des facteurs individuels. Ces deux dimensions et leur imbrication offrent une piste intéressante à explorer en prenant en compte les points de vue de tous les membres des familles mixtes.

Méthodologie et familles interviewées

Les données empiriques de cet article proviennent d'une étude de trois ans (2012-2015) sur l'enfance au sein de familles mixtes en Belgique. Les méthodes de recueil de données incluaient des observations participantes et des entretiens semi-directifs.

Les premières observations participantes se sont déroulées sur une période de sept mois (trois jours tous les deux semaines) au sein d'une famille belgo-philippine à Bruxelles. Elles ont été suivies par des observations dans les espaces de rencontres des migrants philippins : par exemple, presque tous les dimanches avant, pendant et après la messe dans deux des trois églises catholiques où les migrants philippins se rassemblent régulièrement à Bruxelles, à Liège et à Anvers. Enfin, des observations ont été conduites lors d'événements organisés par les migrants philippins et/ou par l'ambassade des Philippines. En ce qui concerne les entretiens, l'approche adoptée était celle dite des « enfants dans la famille »²⁶, qui consiste à interviewer tous les membres de la famille si la situation le permet. Grâce à une approche « boule de neige », 143 personnes ont été interviewées dont 29 enfants des migrants philippins, 16 mères philippines, 13 pères belges et trois pères philippins.

La plupart des jeunes belgo-philippins interviewés étaient nés en Belgique et ne possédaient que la nationalité belge. Au moment de l'entretien, la majorité d'entre eux fréquentaient encore l'école secondaire. Les mères philippines des jeunes interviewés étaient en majorité dans leur cinquantaine et ne travaillaient pas malgré leurs études universitaires. Trois d'entre elles n'avaient pas encore la nationalité belge mais souhaitaient l'acquérir dans un avenir proche. En ce qui concerne les hommes belges interviewés, la plupart d'eux (comme leurs épouses philippines) possédaient un diplôme universitaire. Aucun n'avait rencontré son épouse aux

²⁵ *Ibidem.* (voir p. 88).

²⁶ BUSHIN, Naomi, « Researching family migration decision-making: a children-in-families approach », *Population, Space and Place*, vol. 15, n° 5, 2008, pp. 429-443.

Philippines : pour huit d'entre eux la rencontre avait eu lieu en Belgique, pour deux dans d'autres pays, pour deux sur Internet, et pour le dernier par correspondance (lettres papier).

Le contexte social et ses influences sur les familles belgo-philippines

Les familles interviewées habitent en majorité dans la Communauté francophone : 20 contre sept en Communauté flamande et deux en Communauté germanophone. La langue prépondérante au lieu de résidence semble avoir un impact sur la manière dont les membres des familles interviewées gèrent la question linguistique.

La majorité des parents interviewés qui habitent en Flandres utilisent le flamand ou le néerlandais pour communiquer avec leurs enfants. Ces parents ont décidé de le faire soit pendant leur immersion dans un cours de langue, soit lors de la naissance de leur premier enfant. Ronald a ainsi commencé à discuter en néerlandais avec ses enfants lorsqu'il s'est inscrit à un cours intensif de néerlandais : « *j'ai essayé de communiquer avec eux [ses enfants] en néerlandais pour pratiquer, et c'est comme ça que ça a commencé* ». Maria, quant à lui, utilisait l'anglais pour discuter avec son mari mais elle s'est immédiatement mise à parler en flamand après avoir accouché de son premier enfant.

La décision de Ronald et de Maria d'employer la langue de leur conjoint belge peut être expliquée par le fait que l'« identité culturelle » fortement accentuée dans leur Communauté d'accueil est liée à une « langue commune »²⁷. Maria et Ronald sont arrivés en Flandres en 1988 et 1994 respectivement, période pendant laquelle la politique d'immigration dans la région flamande avait pour but de « familiariser les nouveaux arrivés avec la société flamande et de promouvoir leur participation dans la société »²⁸. Ainsi, Ronald s'est immergé dans la langue de sa région d'accueil en vue de son intégration dans le marché local de travail : « [j'ai pris un cours] *intensif pendant la moitié d'une année puis encore une moitié [pour un cours] intensif, mais de néerlandais technique pour me préparer à avoir un travail* ». Pourtant, étant donné que la maîtrise de la langue néerlandaise n'était pas encore à cette époque le cœur de la politique d'immigration²⁹ en Flandres, certains migrants ne sentaient pas obligés d'apprendre cette langue. Mia qui y est arrivée en 1995 a acquis la nationalité belge sans parler ni comprendre le

²⁷ BLOMMAERT, Jan, « Language and Nationalism: comparing Flanders and Tanzania », *Nations and nationalism*, vol. 2, n° 2, 1996, pp. 235-256 (voir p. 238, p. 241).

²⁸ GYSEN, Sara ; KUIPER, Henk ; VAN AVERMAET, Piet, « Language testing in the context of immigration and citizenship: the case of the Netherlands and Flanders (Belgium) », *Language Assessment Quarterly*, vol. 6, n° 1, 2009, pp. 98-105 (voir p. 103).

²⁹ *Ibidem*.

néerlandais. La compétence des belges flamands en anglais semble avoir facilité sa vie en migration : « *Je n'ai pas rencontré de problèmes, même pendant mon accouchement. Les infirmières, [...] elles sont douées en anglais* ». En effet, au niveau national, la proportion de belges flamands maîtrisant l'anglais est plus élevée que parmi les belges francophones : 62 pour cent contre 58 pour cent³⁰. Le mari de Mia faisait partie de ces belges flamands qui parlent anglais. Il n'est pas donc surprenant que Mia ait parlé en anglais avec lui et avec leur enfant.

Dans la Communauté française Wallonie-Bruxelles où la politique d'intégration des immigrés reconnaît « la diversité linguistique » et n'adopte pas l'« approche culturelle et linguistique de l'intégration » comme en Flandres³¹, les migrants interviewés apparaissent avoir plus de choix en matière de langue à parler à leurs enfants. La plupart d'eux utilisent le français, certains l'anglais et d'autres le mélange entre leur langue régionale des Philippines et le français ou l'anglais. Comme l'explique Rachel, « *mon français n'est pas parfait, et l'anglais est bon pour eux [ses enfants]. Quand ils iront aux Philippines [où] tout le monde parle anglais, ça sera facile pour eux* ».

A l'extérieur du foyer, les enfants des migrants philippins peuvent apprendre au moins deux langues à l'école. En effet, les écoles fondamentales et secondaires belges offrent la possibilité de choisir le français et l'anglais comme première langue étrangère pour les élèves de la Communauté francophone, et le néerlandais pour ceux dans la Communauté flamande³². De plus, un programme d'immersion linguistique a été mis en place en Communauté francophone Wallonie-Bruxelles depuis 1998 et en Communauté flamande depuis 2014³³. Le programme d'Ouverture aux Langues et aux Cultures de la Communauté francophone propose aussi des cours de langue d'onze pays³⁴. Les langues philippines comme le tagalog³⁵ ne fait pas partie de ce programme, et les jeunes interviewés qui peuvent parler ou comprendre une langue philippine

³⁰ *Indice de compétence en anglais EF 2015* : <<http://www.ef.com/wwfr/epi/regions/europe/belgium/>>.

³¹ HAMBYE, Philippe ; LUCCHINI, Silvia, « Diversité sociolinguistique et ressources partagées. Regards critiques sur les politiques d'intégration linguistique en Belgique », *Noves SL. Revista de Sociolingüística*, 2005 : <<http://www.gencat.net/presidencia/llengcat/noves>>.

³² HAMBYE, Philippe, « Plurilinguisme et minorisation en Belgique : d'étranges rapports aux langues "étrangères" », *Langage et société*, vol. 3, n° 129, 2009, pp. 29-46.

³³ *Ibidem.* ; FURNIERE, Andy, « Secondary schools offer courses in other languages », *Flanders today*, 27 August 2014 : <<http://www.flandertoday.eu/politics/secondary-schools-offer-courses-other-languages>>.

³⁴ Chine, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Pologne, Portugal, Russie, Roumanie, Turquie et Tunisie (voir <<http://www.enseignement.be/index.php?page=27436>>).

³⁵ La base du filipino, la langue nationale du pays.

ont un parent philippin qui communique avec eux dans cette langue ou les y expose via leurs réseaux ethniques en Belgique.

Quelle que soit leur Communauté de résidence, les migrants interviewés trouvent des endroits où ils peuvent exposer leurs enfants à la langue nationale de leur pays natal. Douze mères interviewées amènent leurs enfants à l'église presque tous les dimanches. La plupart de ces femmes résident en Communauté francophone où une église à Bruxelles et une autre à Liège accueillent les migrants philippins. La langue principale dans ces églises est le filipino. Dans la Communauté flamande, les migrants philippins se rassemblent principalement dans une église dans la ville d'Anvers, notamment pour la messe de dimanche. Toutes ces « églises philippines » offrent aux jeunes belgo-philippins l'occasion de se familiariser avec le filipino ou « taglish » (mélange de filipino et d'anglais). Néanmoins, l'efficacité de ce contexte religieux en terme d'apprentissage de la langue philippine semble contingente à la stratégie linguistique des parents dans leur foyer.

Les facteurs au niveau micro et le choix parental de langue pour l'enfant

Les entretiens avec les migrants philippins et leurs partenaires belges indiquent les facteurs chevauchant au niveau individuel qui façonnent leur choix de langue(s) à parler à leurs enfants. Ces facteurs incluent leur appartenance de classe, l'origine ethnolinguistique du parent philippin, les liens transnationaux de la famille et le rapport de pouvoir au sein du couple.

Parmi les 19 migrants interviewés, 10 parlent avec leurs enfants la langue de leur Communauté d'accueil en Belgique et seulement deux emploient leur langue d'origine. La grande majorité de ces migrants appartiennent aux couches sociales modestes aux Philippines. Par contre, six migrants qui communiquent en anglais avec leurs enfants sont pour la plupart issus d'une famille de classe sociale moyenne ou supérieure. En effet, bien qu'il s'agisse d'une des deux langues officielles des Philippines, l'anglais représente un des marqueurs d'appartenance de classe dans le pays. De plus, l'utilisation de l'anglais comme langue principale de communication avec les enfants apparaît liée à l'origine ethnolinguistique de parent philippin. Cette origine peut être décrite comme « ethnicité interne »³⁶ des Philippins par opposition à leur ethnicité « globale » qui est leur origine nationale. Ainsi, sauf dans un cas, tous les migrants qui parlent anglais avec leurs enfants proviennent d'une région aux Philippines dont la langue principale n'est pas le filipino.

³⁶ LIGHT, Ivan ; SABAGH, Georges ; BOZORGMEHR, Mehdi ; DER-MARTIROSIAN, Claudia, « Internal ethnicity in the ethnic economy », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 16, n° 4, 1993, pp. 581-597.

Convaincues que leur langue d'origine n'apporterait pas grande chose à leurs enfants, certaines femmes philippines rencontrées sur le terrain belge décident de ne pas transmettre leur langue à ces derniers car elle ne leur permettrait pas de communiquer dans d'autres endroits des Philippines, comme par exemple dans la capitale de ce pays où les gens parlent le filipino. Avoir une langue maternelle différente de la langue nationale des Philippines affecte également la manière dont les migrants philippins abordent au fil de temps la question linguistique concernant leurs enfants. Roberto confie son approche linguistique changeante : « *Je parlais en visaya³⁷ avec lui [son fils] et quand on est déménagé ici [en Belgique], je continuais à parler en visaya. J'aimais aussi qu'il apprenne la langue anglaise ; je mélangeais les deux langues [au début] et à un moment, j'ai décidé d'être pragmatique. Si ma famille a besoin de retourner [aux Philippines] ou si mes enfants doivent, pour une raison ou d'autre aller par exemple aux Philippines ou rejoindre ma famille [natale] aux Etats-Unis, ils devront être bons en anglais. Donc, j'ai décidé de parler avec eux en anglais* ».

Le fait d'avoir de la famille dans d'autres pays semble avoir exercé une influence sur la décision de ce père philippin concernant quelle langue(s) parler avec ses enfants. Les familles interviewées qui se rendent régulièrement aux Philippines constatent l'effet de leurs séjours sur la capacité linguistique de leurs enfants. Nicholas (de nationalité belge) est fier de sa fille qui parle couramment le tagalog : « *Je crois parce qu'on est souvent aux Philippines, contrairement à certains couples qui y vont une fois tous les cinq ans. Donc chaque année elle revoit ses cousins comme si, comme s'ils habitaient en Belgique [...], elle passe deux mois là-bas* ». Les autres jeunes interviewés qui sont nés aux Philippines mais qui n'y sont pas retournés depuis leur arrivée en Belgique ne parlent pas la langue de leur parent philippin ou la parlent très peu.

Par ailleurs, avoir de la famille en Belgique peut jouer un rôle dans les pratiques linguistiques familiales. Julien (belge) et sa femme philippine Barbara se trouvent dans cette situation : « *Au début, elle [Barbara] parlait l'anglais avec George, moi français. Avec sa famille, parce qu'elle a une famille ici, le tagalog. C'est pour ça, il parle trois langues* » dit-il Julien. Lorsque leur deuxième enfant est né, sa femme a commencé parler en français : « *j'étais fatiguée parce qu'il y avait déjà trois langues qu'on parlait tous les jours, français, tagalog, anglais* ». Par conséquent, leur deuxième enfant « *ne parle pas trop bien anglais* ». Ce couple partage avec Roberto (le cas plus haut) la même expérience d'utiliser avec leurs enfants des langues différentes au fil du temps. Cette pratique linguistique a varié l'apprentissage de langue au sein de la fratrie.

³⁷ Toutes les informations pouvant permettre d'identifier les personnes interviewées ont été modifiées afin de protéger leur anonymat.

En outre, le rapport de pouvoir au sein du couple peut être déterminant pour la pratique linguistique des familles belgo-philippines. Dans ces dernières, les parents immigrés en position inférieure dans la prise de décision au sein de couple parlent la langue de leur partenaire belge avec leurs enfants. C'est le cas de la plupart des migrants interviewés qui sont confrontés à une division inégale du travail domestique à la maison. Les femmes dans ce groupe ne travaillent en général pas et dépendent économiquement de leur mari³⁸, ce qui peut partiellement expliquer la pratique linguistique au sein de leur foyer. Par exemple, contrairement à son mari qui appartient à une famille aisée et qui possède un diplôme d'universitaire, Anita est issue d'une famille modeste, n'est pas diplômée et n'exerce pas d'activité salariée. Comme la plupart des migrants interviewés, elle a grandi dans une région aux Philippines où les gens parlent une autre langue que le filipino. Pour choisir quelle langue à parler à ses enfants, Anita évoque le rapport inégal de pouvoir au sein de son couple : « *J'ai opté pour le français...je souhaitais en fait parler avec mes enfants en anglais. Le problème, mon mari m'a dit que mon anglais n'était pas anglais. Il a dit que je ne savais pas parler anglais. Je me suis donc senti rabaissé. Depuis ce moment-là je n'ai plus parlé anglais à la maison* ». Dans ce cas d'Anita, on voit bien que la dynamique de pouvoir dans le couple influence fortement le choix de la langue parlée aux enfants.

Capacité linguistique et rapport avec le pays « ici » et « là-bas »

Parmi les 29 jeunes interviewés, seulement cinq étaient unilingues, parlant principalement soit le français (pour quatre d'entre eux) soit une langue philippine (pour le cinquième), tandis que les vingt-quatre autres jeunes parlaient deux langues ou plus. Toutes ces capacités linguistiques des jeunes interviewés semblent plus ou moins déterminantes de leurs expériences aux Philippines et en Belgique.

Les jeunes interviewés qui ne parlent pas la langue de leur famille philippine apparaissent avoir plus de mauvais souvenirs de leurs vacances aux Philippines que ceux qui parlent la langue. La capacité de communiquer en langue locale ou en anglais facilite souvent une relation fluide avec l'entourage du parent philippin, car les enfants peuvent alors plus facilement exprimer ce qu'ils pensent et veulent. Par contre, pouvoir parler ou comprendre la langue locale ne garantit pas un sentiment d'appartenance totale au pays. En effet, tous les jeunes interviewés ont fait d'expérience d'être l'objet du regard des gens aux Philippines en raison de leur apparence physique (grande taille, teint clair, nez pointu...), ce qui les rendait souvent mal à l'aise. Wena qui comprend un peu la langue de sa mère philippine raconte son expérience : « *Je me suis*

³⁸ FRESNOZA-FLOT, Asuncion, « Raising citizens in 'mixed' family setting: mothering techniques of Filipino and Thai migrants in Belgium », *Citizenship Studies*, vol. 22, pp. 278-293.

fortement sentie étrangère parce que tout le monde nous regardais car je suis très blanche et mon frère aussi, et mes cheveux sont bruns pas noir, pas des vrais Philippines ».

Des expériences comme celles de Wena et son frère sont à nuancer en fonction de l'espace géographique. Par exemple, Carine qui parle anglais et comprend le tagalog a remarqué que les gens dans le village de sa famille aux Philippines se comportaient différemment de ceux des grandes villes de pays : *« Ma grand-mère vit pas en ville, donc elle vit dans un village. Je pense que déjà pour ces gens-là, c'est très difficile de voir un monsieur blanc avec des cheveux blonds, et moi je sais pas très bien si je suis blanche ou si je suis un peu bronzée, et donc déjà là ils disent, 'il y a quelque chose qu'il va pas'. Là on se sent différente chez ma grand-mère, mais par exemple on va à Makati [une ville] ou n'importe quoi, ben là il y a aucun problème ».*

Le sentiment d'être « étrangères » aux Philippines prend une autre forme en Belgique. En effet, malgré le fait que leur langue principale est celle de leur Communauté de résidence, huit jeunes interviewés se plaignent que certaines personnes, notamment à l'école, leur ont demandé leur pays d'origine, leur nationalité ou s'ils ont été adoptés par leurs parents. L'apparence physique des jeunes interviewés suscite la curiosité des gens dans espace public concernant leur origine ethnico-nationale : *« Nous [son frère et lui] avons une couleur de peau différente, c'est pour ça qu'ils nous demandent tout le temps si nous sommes originaires d'un autre pays »* dit-il Alain. Tristan confie son expérience du harcèlement depuis l'école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans : *« J'essayais de ne pas [me sentir différent], mais ils [ses camarades d'école] m'en rendaient toujours conscient ».* Comme le constatent Demart et collègues dans leurs études en Belgique sur les Belgo-congolais, Belgo-rwandais et Belgo-burundais, « les premiers souvenirs » de la plupart des personnes interviewées en matière de « traitement différencié lié à l'origine datent de l'école primaire et sont prioritairement associés à des expressions racistes de la part des 'pairs' »³⁹.

Les expériences d'être traités comme « autres » en Belgique et aux Philippines entraînent des auto-définitions variées chez les jeunes belgo-philippins : 12 se définissent plus comme plus « belges », neuf comme « belgo-philippins » et cinq comme « philippins ». Les trois autres jeunes interviewés semblent particuliers : deux ne savent pas encore comment se décrire et l'autre change son auto-définition en fonction de son interlocuteur. La capacité linguistique des jeunes interviewés dans la langue de leur parent belge et dans celle de leur parent philippin

³⁹ DEMART, Sarah ; SCHOUAKER, Bruno ; GODIN, Marie ; ADAM, Ilke, *Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2017, 226 p. (voir p. 128).

interagit avec leur expérience d'altérisation « ici » et « là-bas » pour produire des regards sur soi nuancés, changeants et parfois ambivalents.

Conclusion

La ou les langues que les couples belgo-philippins choisissent de parler avec leurs enfants et la capacité linguistique qu'acquièrent ces derniers découlent directement de l'interaction entre les facteurs aux niveaux macro-, meso- et micro-sociaux dans lesquels leurs familles sont enchevêtrées. Au niveau macro, les spécificités de la Belgique – l'existence de trois communautés linguistiques, avec des politiques d'intégration et des programmes d'apprentissage scolaire des langues différentes – influencent les comportements linguistiques des personnes interviewées. Au niveau meso, le degré d'immersion de ces dernières dans la population migrante philippine, notamment autour de l'« église philippine », offre à leurs enfants un contexte propice à la meilleure compréhension de la langue philippine. Au niveau micro, l'appartenance de classe de chaque parent, l'origine ethnique interne du parent philippin et sa situation économique interagissent entre elles, façonnant la dynamique du pouvoir dans le couple et produisant des inégalités. Ainsi, les parents belges ne semblent pas obligés de parler d'autres langues avec leurs enfants, alors que leurs partenaires philippins de manière générale apparaissent confrontés au défi de choisir quelle langue utiliser pour communiquer avec leurs enfants. Les interactions de ces facteurs à différents niveaux de la vie des familles belgo-philippines se traduisent par des pratiques linguistiques plurielles au sein de leur foyer, ce qui semble suggérer un comportement linguistique ouvert, conformément à l'hypothèse de départ de la présente étude. Ceci reflète bien la réalité plus large de la Belgique, au sein de laquelle il existe des langues multiples au niveau national. Les familles mixtes agissent donc ici comme un véritable « laboratoire »⁴⁰ ou microcosme reflétant notre société contemporaine. Enfin, les liens entre la capacité linguistique et le degré du lien émotionnel des jeunes belgo-philippins envers les pays natals respectifs de leurs parents ne semblent pas jouer un rôle primordial car le regard porté sur eux par autrui « ici » et « là-bas » influence fortement leur auto-définition ethnique. Dès lors, la transmission linguistique intergénérationnelle n'agit pas seule dans la construction identitaire des enfants de couples mixtes mais s'imbrique avec d'autres processus sociaux, comme l'altérisation, pendant lesquels des « catégories de différences »⁴¹ se chevauchent, entraînant des expériences socioculturelles diverses. Dans le cas des familles belgo-philippines, il reste à savoir

⁴⁰ VARRO, Gabrielle, « Les «couples mixtes» à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité », *Enfances, Familles, Générations*, n° 17, 2012, pp. 21-40 (voir p. 24).

⁴¹ BILGE, Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol.1, n° 225, 2009, pp. 70-88.

comment les autres éléments (habitudes alimentaires, croyance religieuse...) que les parents partagent à leurs enfants contribuent dans la construction identitaire de ces derniers.